

En d'autres termes, ne faites-vous pas des profits supplémentaires quand vous transportez le surplus de marchandises que les cultivateurs achètent lorsqu'ils ont eu une bonne récolte?

M. GORDON: J'ai essayé tout à l'heure de vous expliquer que les récoltes abondantes ont une influence fructifiante dans l'Ouest.

M. KNIGHT: L'adjectif est bien trouvé, étant donné qu'il s'agit d'une récolte.

M. GORDON: Quand il y a une récolte abondante dans l'Ouest, les cultivateurs de l'Ouest achètent davantage. Et, quand ils achètent des marchandises, nous les transportons.

M. FULTON: Sans vouloir anticiper sur les questions à venir, puis-je demander quels seront les résultats du programme exposé au paragraphe 77 du rapport, où on mentionne que des méthodes plus efficaces de statistique et de contrôle pour le calcul des frais d'exploitation seront adoptées?

Un MEMBRE: A quelle page cela se trouve-t-il?

M. FULTON: A la page 21, paragraphe 77.

Croyez-vous que vous pourrez obtenir des statistiques détaillées sur les frais de transport du grain quand ce système sera organisé et que le plan sera mis à exécution? Le programme vise-t-il à ce genre de résultats?

M. GORDON: Ce n'est pas particulièrement ce que j'avais en vue lorsque j'ai rédigé ce paragraphe. Il concerne surtout les statistiques de contrôle des frais d'exploitation portant sur les méthodes de production et autres calculs du genre. Je crains d'avoir embrouillé la question et je veux dissiper tout malentendu, car, comme vous le dites, ceci est très important. Je ne voudrais pas que les journalistes ici présents gardent une fausse impression de ce que j'ai dit et que cela soit reproduit dans tous les journaux du pays.

Premièrement, je veux établir clairement que je ne puis faire aucune déclaration sur l'opinion du Pacifique-Canadien, je n'en ai pas l'autorité.

M. JOHNSTON (*Bow-River*): Cela va sans dire.

M. GORDON: Les autorités de cette compagnie sont beaucoup plus compétentes que moi en cette matière.

Deuxièmement, je répète que, à l'égard des taux de la Passe du Nid-de-Corbeau, le National-Canadien s'est toujours conformé aux lois qui les régissent.

Troisièmement, si l'on institue une enquête ou s'il y a lieu d'en instituer une sur la légitimité des taux de la Passe du Nid-de-Corbeau, et qu'on nous demande notre avis, nous le donnerons et nous serons en mesure de fournir les renseignements voulus. Nous pouvons produire un état de nos frais d'exploitation et les déposer devant tout organisme dûment constitué à cette fin.

M. JOHNSTON (*Bow-River*): Vous n'avez pas ces renseignements en ce moment?

M. GORDON: Tout dépend de la période qui vous intéresse. Ce qui est vrai aujourd'hui peut ne plus l'être dans six mois ou dans un an. Si on nous demande d'analyser les chiffres d'une période donnée, nous le ferons et nous produirons des renseignements précis. Mais je ne veux pas qu'on m'oblige à donner des approximations en réponse à des questions qui surgissent inopinément au cours de la discussion. La situation doit faire l'objet d'une enquête autorisée.

J'ai fait la même déclaration devant les deux comités précédents.

M. KNIGHT: Ce 37 p. 100 me semble une augmentation surprenante. Je sais, bien entendu, qu'elle est attribuable à certaines conditions extraordinaires